

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Direction Générale

Direction de la Proximité

Responsable service Tranquillité Résidentielle

Responsable
service Tranquillité
Résidentielle (f/h)

Classe 9

DESCRIPTION DU POSTE

FONCTION DU POSTE

Acteur de la politique de tranquillité résidentielle et de sûreté, il conçoit et propose la démarche de tranquillité résidentielle aux habitants, selon les objectifs stratégiques de l'Office. Il est le garant de la qualité de service rendu aux locataires sur son périmètre.

Il décline les orientations stratégiques définies par la Direction Générale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Manager le service dans le respect des procédures et des réglementations applicables

- Manager les collaborateurs de l'équipe dans le respect de la Charte Managériale de l'Office
- Initier et participer à la réflexion de l'évolution du service (définition des procédures, mise en place des évolutions nécessaires...)
- Assurer une mission de veille technique et réglementaire
- Contribuer à une organisation rationnelle des activités du service en assurant un suivi et un contrôle de l'ensemble des actions confiées
- Représenter le service lors de réunion de service/interservices ou auprès de partenaires extérieurs (GLTD, CLSPD, GPO, DDPN72, USH, ...)
- Assurer un rôle d'appui dans son domaine d'intervention
- Piloter des dossiers thématiques
- Veiller à l'application des règles de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail au sein de son service

Proposer et mettre en œuvre avec son service la stratégie de tranquillité résidentielle sur les aspects de prévention, de tranquillité et de sûreté.

- Développer des outils de pilotage de l'activité et d'évaluation des actions menées (observatoire des faits signalés, cartographie)
- Assurer un reporting, réaliser des bilans ou analyses et proposer des axes d'amélioration déclinés en plan d'actions
- Réaliser avec son équipe des diagnostics de prévention situationnelle pour le patrimoine ou bien les locaux de l'Office

- *Conduire avec son équipe la préparation des consultations d'entreprises ou cahiers des charges liées à la démarche Tranquillité Résidentielle*
- *Superviser la formalisation et la régularisation de conventions partenariales,*
- *Suivre la mise en œuvre de partenariat éventuel avec le Centre de Supervision Urbain (CSU) en matière de vidéo protection*
- *Faire vivre le partenariat avec la DDPN, la Police Nationale, le Parquet et tous services de l'Etat œuvrant dans les questions de tranquillité résidentielle et sécurité publique*
- *Participer aux actions de communication et relations locataires*
- *Sensibiliser et former aux enjeux de la tranquillité résidentielle et de la sûreté*
- *Auditer le respect des procédures de sûreté et d'alerte, identifier les vulnérabilités, mettre en place les actions correctives, assurer l'accompagnement et le suivi des audits*

Animer et coordonner la cellule de crise « Tranquillité Résidentielle - Sûreté » en cas de déclenchement

Assurer une veille règlementaire et technique

- *Assurer une mission de veille sur les nouveaux dispositifs (benchmark...) existant dans le domaine de la tranquillité résidentielle au niveau des bailleurs sociaux,*
- *Être le relais d'information sur les évolutions législatives en matière de sûreté, de prévention et de tranquillité résidentielle.*

Etablir le budget de son service et en assurer le suivi

Proposer, mettre en place et suivre les indicateurs de performance du service

Cette liste est non exhaustive

Missions annexes et communes à l'ensemble du personnel de Le Mans Métropole Habitat

Assurer toute autre mission en veillant à la continuité du service public

Veiller, dans son domaine d'intervention, au respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) dans le cadre de traitement de données à caractère personnel (durée, conservation et élimination)

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Compétences techniques et pratiques

- Capacité Managériale
- Connaissance de la législation relative à la gestion locative
- Avoir l'esprit d'analyse, de réflexion et de synthèse
- Capacité à déléguer
- Piloter un projet
- Capacité à identifier et traiter les dysfonctionnements et apporter des solutions

Aptitude et qualité personnelles requises

- Organisation-Rigueur-Méthode
- Autonomie
- Sens de l'écoute - Diplomatie
- Réactivité
- Discrétion